

CONTRAT DE LOCATION 2010

Loi N°89-462 du 6 juillet 1989
Modifié par la loi N°94-624 du 21 juillet 1994



Caquant Traiteur

contact@caquant-traiteur.com

Tél. 03 20 26 03 70 - Fax. 03 20 70 86 65

124 rue de Lille - 59420 Mouvaux

<http://www.caquant-traiteur.com>

ENTRE LES SOUSSIGNES

Monsieur

Adresse

Et

CAQUANT TRAITEUR SA

124 rue de Lille 59420 Mouvaux

DESIGNATION DES LIEUX

LOCATION des Salons 'La Galerie' 51 rue Maurice Simono a 59250 Halluin

La Galerie à Halluin au prix de 1500 € TTC

Mise à disposition d'une personne sur place qui assure également la surveillance du parking au

Mise a disposition de 200 chaises à disposition et de 20 tables

LE REGLEMENT DE LA LOCATION

La location est payable avant la prestation, ce règlement fait foi de la réservation de la salle.

Toute annulation de réservation, le montant de la location sera perdue.

Caution de 1000 € TTC.

Le chèque de caution de 1000 € est demandé comme garantie pour le matériel de cuisine, de la salle et du mobilier. Il vous sera restitué après la réception.

OBLIGATION DU LOCATAIRE

De prendre en charge le nettoyage des locaux et de la cuisine avant le lendemain 8heures.

Toutes les ordures devront être évacuées par vos soins avant le lendemain 8 heures.

De rendre les lieux comme ils étaient avant la réception.

De prendre en charge tous les travaux si il y a eu dégradation ou sinistre lors de la prestation.

Fait à Mouvaux le

Signature du Loueur

Signature du Locataire